

## Organisation, suivi et mise en oeuvre des projets scolaires des PVP

Soulier Annick

mar. 24/11/2020 11:18

À : Soulier Annick &lt;Annick.SOULIER@paris.fr&gt;;

2 pièce(s) jointe(s) (2 Mo)

NOTE-20201119\_Organisation\_et\_suivi\_des\_projets\_scolaires.pdf; PVP\_Dossier\_projet\_scolaire.docx;

Mesdames, messieurs les professeur-e-s  
Cher-e-s collègues

L'actualité sanitaire, très prenante, ne nous empêche pas de rester constamment en éveil quant à la mission éducative de chaque professeur-e de la Ville au sein des équipes enseignantes des écoles. Aussi, le bureau des moyens éducatif a abouti sa réflexion sur l'implication des professeur-e-s de la Ville **dans les projets scolaires ponctuels**, véritables impulseurs de dynamisme et de créativité dans les écoles.

**Vous trouverez en pièce jointe une note signée par Bérénice Delpal précisant les modalités de préparation, de pilotage et de mise en oeuvre des projets ponctuels que vous serez amenés à initier, ou pour lesquels votre participation sera sollicitée.**

Afin de permettre une vue d'ensemble de ces projets, veiller à l'adéquation des moyens et ressources nécessaires à leur mise en place – y compris du point de vue RH – et, le cas échéant, les relayer ou les valoriser au travers d'actions de communication, il est demandé que les responsables ou porteurs de ses projets établissent **un dossier de présentation succinct** (également en pièce jointe). Ces projets restent naturellement soumis à l'approbation des inspecteur.rice.s de l'éducation nationale.

**Ce formulaire est destiné à tous projets ponctuels dits « exceptionnels » à ne pas confondre avec un projet qui serait lié à vos heures d'ateliers figurant sur votre affectation, ni avec les projets pédagogiques d'enseignement construits en collaboration PE / PVP et inscrits dans votre programmation hebdomadaire.**

Cette note rappelle également les modalités de réservation et d'utilisation des équipements municipaux qui, s'agissant des projets à l'échelle du territoire parisien, peuvent être assurées par les coordonnatrices des projets scolaires du bureau des moyens éducatifs.

Pour votre information, Bérénice Delpal a adressé cette note au Rectorat pour une diffusion en direction de vos IEN et Directeurs.rice.s d'école, ces dernier-e-s pouvant piloter des projets locaux et vous solliciter. Nous l'avons également communiquée aux CASPE, souvent amenées à y être associées pour leur mise en oeuvre.

**Vos professeur-e-s relais et vos coordonnateur-rices de semaines sportives**, qui impulsent déjà des actions collectives dans vos secteurs (les semaines sportives ou journées des arts plastiques sont des projets ponctuels), compléteront de ce fait le dossier demandé et sauront vous accompagner également dans cette nouvelle démarche.

Très bonne fin de journée .



**Annick SOULIER**  
**Cheffe du Pôle Enseignements et Projets Scolaires**  
Direction des Affaires Scolaires  
Sous-direction de la Politique Educative  
01 42 76 21 52  
3, rue de l'Arsenal - 75004

